

Montpellier
Le 23 juin 2021
17:45 CEST



DEINOVE - Adoption de l'ensemble des résolutions à titre ordinaire de son Assemblée Générale du 21 juin 2021

L'Assemblée générale extraordinaire sera réunie sur troisième convocation à une date ultérieure

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antimicrobiens, informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale réunie le 21 juin 2021 sur seconde convocation a adopté l'ensemble des résolutions à titre ordinaire.

Les actionnaires présents, ayant voté par correspondance ou ayant donné procuration ont représenté ensemble 3.098.778 actions ayant droit de vote sur les 27.697.064 actions composant le capital social et ayant le droit de vote. Le quorum représentant 11,19% du capital social, l'Assemblée Générale n'a pas pu, en conséquence, valablement délibérer sur les résolutions à titre extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire sera prorogée, sur le même ordre du jour concernant les résolutions à titre extraordinaire. La date de cette nouvelle Assemblée sera communiquée sur le site internet de la Société. Les actionnaires pourront participer à cette Assemblée Générale Extraordinaire dans les mêmes conditions que pour l'Assemblée Générale du 21 juin 2021.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale seront disponibles sur le site Internet de la Société : <https://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/documents-preparatoires-aux-assemblees-generales-actionnaires>

Notre service actionnaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire : assemblee-generale@deinove.com

Montpellier
Le 23 juin 2021
17:45 CEST



À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française pionnière dans l'exploitation d'un domaine du vivant à 99,9% inexploré : la « matière noire microbienne ». En révélant le potentiel métabolique de bactéries rares ou considérées jusqu'à présent comme incultivables, elle s'attaque à un défi sanitaire et économique d'échelle planétaire : la résistance aux antimicrobiens.

Les nouvelles molécules identifiées et développées par DEINOVE ciblent ainsi les super-pathogènes (microbes devenus résistants à un ou plusieurs antimicrobiens) à l'origine de maladies infectieuses potentiellement mortelles qui se répandent désormais à grande vitesse.

Cette approche de rupture a donné naissance à l'une des toutes premières plateformes de micro-biotechnologie spécialisée au monde et une collection unique de près de 10 000 souches rares et de milliers d'extraits bactériens. Aujourd'hui, DEINOVE conduit plusieurs programmes de développement dont l'essai clinique de Phase II de son premier candidat antibiotique dans les formes sévères d'infections à Clostridioides difficile, l'une des premières urgences mondiales. La Société a aussi développé de nouvelles micro-usines bactériennes qui répondent à l'autre enjeu de la course aux antimicrobiens : la production industrielle de ces composés rares, peu concentrés et aux structures chimiques souvent trop complexes pour être générés par synthèse chimique.

Basée au cœur du parc Euromédecine de Montpellier, DEINOVE est cotée sur EURONEXT GROWTH® (ALDEI – code ISIN FR0010879056) depuis 2010. La Société compte une équipe de plus de 50 personnes et s'appuie sur un réseau de partenaires académiques, technologiques, industriels et institutionnels de rang mondial.

CONTACTS

Investisseurs

Mario Alcaraz

Directeur Administratif et Financier

+33 (0)4 48 19 01 00

ir@deinove.com

Médias

ATCG Partners – Marie PUVIEUX

+33 (0)9 81 87 46 72 / +33 (0)6 10 54 36 72

Visitez www.deinove.com



Montpellier
Le 23 juin 2021
17:45 CEST



communication@deinove.com